



26.06.2003 - 11:00 Uhr

## A l'issue de sa douzième vague de crash- tests, Euro Ncap confirme l'expertise de Renault en donnant à Espace IV la meilleure note absolue du marché automobile

Urdorf (ots) -

L'organisme indépendant Euro Ncap a décerné la note maximale de 5 étoiles à Espace IV, après Laguna II (2001), Mégane II (2002) et Vel Satis (2002). Avec un résultat de 35.11/ 37 points possibles, Espace IV obtient le meilleur score de tous les véhicules jamais testés par l'organisme indépendant. Espace IV devient ainsi le monospace le plus sûr du marché.

Avec 34.11 / 37 points, Laguna II reprend la place qu'elle occupait jusqu'en mai 2003, de "véhicule le plus sûr de sa catégorie", grâce à la prise en compte de l'alarme sonore de non-port de ceinture qui équipe le véhicule en place conducteur depuis juillet 2001.

Twingo, qui vient par ailleurs de fêter ses 10 ans d'existence, obtient un score de 3 étoiles avec 23.13 points.

Témoignant de l'expertise de Renault et de l'excellent niveau de sa gamme en matière de sécurité, encore une fois un véhicule de la Marque reçoit la note maximale de 5 étoiles aux crash-tests Euro Ncap. Chaque année, lors des différentes vagues de tests multi-marques, les nouveaux véhicules Renault franchissent des jalons toujours supérieurs:

- 2001: Laguna II, premier véhicule à obtenir la note maximale de 5 étoiles aux crash-tests Euro Ncap
- 2002 : Mégane II, premier véhicule de son segment de marché (M1) à obtenir les 5 étoiles Euro Ncap.
- 2003 : Espace IV décroche la note des 5 étoiles en dépassant la barre des 35 points. Une performance jamais atteinte dans l'histoire d'Euro NCAP

Espace IV : la voiture la plus sûre de sa catégorie et la meilleure note absolue jamais obtenue en crash-test

A l'issue de sa douzième vague de tests, Euro Ncap a décerné à Espace IV la note maximale de 5 étoiles. Le véhicule a brillé par sa prestation et surtout sa résistance aux différents crash-tests. Avec un score de 15.11 / 16 points en choc frontal, 18/18 points en choc latéral et 2 points supplémentaires grâce à l'alarme sonore de non-port de ceinture, Espace IV dépasse pour la première fois dans l'histoire d'Euro Ncap le seuil des 35 points, en présentant une note de 35.11 / 37 points. Espace IV devient ainsi le véhicule le plus sûr de la catégorie des Monospaces, ainsi que le véhicule le plus sûr du marché, tous segments confondus. Même sans tenir compte des 2 points liés au signal sonore de non-port de ceinture, Espace IV obtient avec Laguna II la meilleure note jamais atteinte en crash-test.

L'excellent niveau de sécurité d'Espace IV repose sur une structure composée d'acier à très haute limite d'élasticité, mais surtout sur l'efficacité de la troisième génération du Système Renault de Protection, qui équipe tous les nouveaux modèles depuis Laguna II en janvier 2001. Composé entre autre, d'airbags adaptatifs dont le volume s'adapte à la violence du choc, de double prétensionneurs aux places avant pour limiter le risque de sous-marriage et améliorer la protection des membres inférieurs, l'actuel système Renault de protection a déjà fait ses preuves en accidentologie. L'étude des accidents réels impliquant des nouveaux modèles Renault montre en effet une disparition complète du risque de sous-marriage, responsable de lésions graves de l'abdomen.

Laguna II : la voiture la plus sûre dans son segment de marché

Au classement des véhicules les plus sûrs du marché automobile, après Espace IV, la seconde meilleure note revient à Laguna II. Après avoir testé l'efficacité de l'alarme sonore de non-port de ceinture qui équipe la berline depuis juillet 2001, Euro Ncap lui a accordé un point de plus. Avec un score de 34.11 /37 points, Laguna II reprend le titre de « berline la plus sûre de son segment de marché (M2) », que lui avait ravi la Toyota Avensis en mai 2003. L'alarme sonore de non-port de ceinture équipe désormais tous les nouveaux modèles Renault. Selon le TCS il s'agit d'un important système de responsabilisation des conducteurs, puisqu' en Suisse près de 58 vies et 148 blessés pourraient -être sauvés chaque année, si tout le monde portait sa ceinture.

Twingo : des équipements de sécurité rares à ce niveau de gamme

Les tests effectués par Euro Ncap n'étant pas réservés qu'aux nouveaux modèles, l'organisme a aussi évalué le niveau de sécurité de Twingo. Venant de fêter son dixième anniversaire, la petite voiture atteint le score de 23.13 points et 3 étoiles. Née en 1993, Twingo a bénéficié au fil du temps des innovations lancées par Renault en matière de sécurité : airbags frontaux en 1995, limiteurs d'effort aux places avant et arrière en 1997, airbags à événements pilotés en 1998 (Système Renault de Protection deuxième génération). Notons aussi que les passagers arrière d'une Twingo bénéficient d'un niveau de sécurité rare sur le marché à ce niveau de gamme : limiteurs d'effort à 600 kg et prétensionneurs, système Isofix 3 points pour une tenue optimale des sièges enfants en position dos ou face route. La place passager de Twingo est aussi équipée d'un système Isofix 3 points et d'un airbag déconnectable manuellement.

Constructeur le plus étoilé à Euro Ncap, Renault ne cesse de prouver l'expertise dont il dispose, pour faire de sa gamme, la plus sûre du marché.

- Espace IV 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2003)
- Vel Satis 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2002)
- Laguna II 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2003)
- Mégane II 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2002)
- Clio 4 étoiles (2000)
- Twingo 3 étoiles (2003)

La sécurité : une histoire d'entreprise qui dure depuis presque cinquante ans.

Depuis près de 50 ans, Renault a fait de la sécurité un axe stratégique. Le constructeur y consacre chaque année un budget d'environ 100 millions d'euros et près de 600 spécialistes, doués d'une véritable expertise, travaillent sur le sujet. En s'appuyant sur la richesse de la banque de données accidentologiques du LAB (Laboratoire d'Accidentologie, de Biomécanique et d'étude du comportement humain) pour l'étude d'accidents réels, Renault ne cesse d'innover en proposant des systèmes de plus en plus perfectionnés pour prévenir les accidents, corriger le comportement du véhicule ou protéger les occupants si l'accident devait avoir lieu.

Fruit d'une démarche basée autour du principe de "Sécurité pour tous" (assurer à tous les passagers, avant et arrière, le même niveau de sécurité, dans les petites comme dans les grosses voitures), Renault peut aujourd'hui se prévaloir d'avoir une gamme au meilleur niveau de sécurité passive du marché. Preuve en sont les derniers résultats aux crash-tests de l'organisme européen indépendant Euro-Ncap avec à ce jour quatre véhicules « 5 étoiles » : Espace IV, Vel Satis, Laguna II et Mégane II.

En matière de sécurité active, en plus du travail sur les fondamentaux (freinage, comportement routier), Renault a contribué au développement des aides à la conduite pour aider les conducteurs à faire face aux situations d'urgence les conducteurs : l'ABS, mais surtout désormais Assistance au Freinage d'Urgence, utile pour les

conducteurs qui ne savent pas exploiter la pleine capacité de freinage de leur automobile, et le contrôle dynamique de conduite ESP qui permet d'aider le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule dans le cas d'une perte d'adhérence, en manœuvre d'urgence d'évitement, d'embarquée ou de sous et survirage

Renault met aussi au service des conducteurs des dispositifs leur permettant de s'auto-responsabiliser: l'alarme sonore de non-port de ceinture en plus du voyant lumineux ou l'allumage du voyant ESP lorsque celui-ci entre action dans un virage, afin d'alerter le conducteur sur la mauvaise appréciation de sa vitesse. De même, le limiteur de vitesse programmable introduit sur Laguna II en 2001 est quasiment généralisé en série ou en option sur la gamme Renault : le conducteur programme lui-même la vitesse limite qu'il ne souhaite pas dépasser. S'il essaie d'aller au-delà, la pédale d'accélérateur devient inactive. En cas d'urgence, un appui fort au-delà d'un point dur situé en fin de course de la pédale permettra de dépasser la vitesse fixée. La manœuvre effectuée, la fonction limiteur redevient opérationnelle.

Sensibiliser et éduquer

Au-delà de sécurité automobile, Renault s'est aussi engagé dans le domaine de la sécurité routière. Parce que chaque année le bilan humain est lourd (plus de 40'000 morts/an sur les routes européennes) et fort du constat que l'erreur humaine est à l'origine de près de 80% des accidents, Renault a lancé de vastes programmes de sensibilisation et d'éducation des enfants et des jeunes aux dangers de la route. L'objectif : agir le plus tôt possible sur les comportements pour faire de ces personnes des conducteurs citoyens.

L'opération "10 de conduite", lancée par Renault et la Gendarmerie Nationale s'adresse au public des 15-24 ans, représentant 13% de la population européenne et 25% des tués sur les routes. Opération itinérante, "10 de conduite" vise à faire découvrir aux lycéens les principes d'une conduite sûre.

"Sécurité pour Tous" est un programme d'ampleur internationale, puisque 12 pays y participent. La cible visée est celle des 7-11 ans, car à cet âge les comportements sont encore adaptables. Depuis le lancement en 2000 du kit pédagogique "la Route et Moi" envoyé gratuitement aux enseignants des écoles primaires, 200'000 classes et près de 5 millions d'élèves ont été sensibilisés à la sécurité routière. Le programme "Sécurité pour Tous" comprend aussi un site internet ([www.securite-pour-tous.ch](http://www.securite-pour-tous.ch)) destiné aux enfants, parents et enseignants et un concours international.

Contact:

André Hefti  
Directeur de la Communication  
E-Mail: [andre.hefti@renault.ch](mailto:andre.hefti@renault.ch)  
Internet: <http://media.renault.ch>

2 photos en haute définition sont disponibles sur ce site !

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001483/100464431> abgerufen werden.